

Débat de politique départementale
PROJET DE NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE L'ACTION SOCIALE

Intervention de Hubert WULFRANC

Monsieur le Président, chers collègues,

Nous sommes satisfaits de pouvoir débattre en Conseil de ce projet de refonte de l'organisation territoriale de l'action sociale, c'est ce que nous vous avons demandé dans notre interpellation écrite du 1^{er} juillet, considérant l'inquiétude légitime et les réserves inquiétantes que ce projet suscite parmi les agents concernés

Considérant aussi qu'il touche le cœur de métier de notre collectivité, sa principale compétence, le domaine en quelque sorte où nous sommes chaque jour le plus attendus par un nombre croissant de nos administrés.

Des seinomarins qui voient globalement leur condition d'existence se compliquer, les difficultés auxquels ils sont confrontés s'accroître en raison d'un contexte économique en constante dégradation depuis 2008. Mais aussi en raison des politiques gouvernementales libérales qui creusent les inégalités et fragilisent tous ceux qui n'ont pas la chance de disposer de revenus confortables ou d'un patrimoine conséquent. Ce n'est pas nous qui le disons, toutes les études le démontrent comme encore récemment celle conduite par le Secours Populaire.

Si je commence volontairement mon propos en recadrant ce débat, c'est qu'une organisation administrative, c'est de cela dont il s'agit, n'est qu'un moyen pour servir une politique et une politique ne peut s'abstenir du contexte dans laquelle elle s'inscrit.

Or, je ne vois pas dans vos communications parmi les objectifs de cette réorganisation, la prise en compte d'un accroissement des besoins, des demandes et donc des moyens à mettre en œuvre pour y répondre.

Vous parlez de la nécessité de « *rééquilibrer le poids démographique des circonscriptions actuelles* », des « *nouvelles limites cantonales* » ou des conséquences de la naissance de la Métropole rouennaise.

Et tout juste en dernière ligne du contexte décrit dans le document d'information interne du 13 juillet, vous évoquez « *de nouveaux enjeux sociaux dus au contexte économique et des réponses institutionnelles qui restent à innover* ». C'est pour le moins alambiqué mais c'est surtout reporter à plus tard le traitement de l'urgence sociale.

D'autant qu'à travers certains points de ce contexte précisés dans ce même document, l'on comprend que la source principale des difficultés actuelles réside

bien dans un accroissement de la charge de travail et par conséquent de la demande sociale.

Les difficultés évoquées par ce diagnostic synthétique dans, je cite « *l'organisation de la continuité de service et donc dans la réponse à l'utilisateur* » ne sauraient se cantonner à de simples questions d'organisation à moyen constant.

C'est du moins ce que nous avons cru comprendre à travers les alertes remontées par nos équipes sociales qui ont été, dans certains secteurs, jusqu'à la grève.

Ainsi, par exemple, les personnels grévistes de l'action sociale à l'enfance disaient fin juin à quel point ils sont confrontés à un « *manque criant de personnel* », situation qui selon leurs syndicats « *met en danger la mission de protection de l'enfance* ».

J'arrête là pour ne pas être trop long mais il y aurait beaucoup à dire.

Nous avons par conséquent l'impression que cette réorganisation se met en œuvre dans un contexte constant en matière de sollicitation et d'attente de la part des usagers. Ce n'est pas le cas.

Il s'agit là pour nous d'un écueil rédhibitoire empêchant de déboucher sur une plus grande efficacité de notre action sociale.

Car prenez le sujet dans tous les sens, triturez le, dégagez tout ce que vous pourriez en terme de marges de manœuvre actuelle, d'optimisation comme vous l'affectionnez, si cette réorganisation ne comprend pas une augmentation des moyens, nous passerons à côté des enjeux qui nous sont posés.

Encore une fois, nous ne contestons nullement le besoin de réformer une organisation pour l'adapter, c'est même le propre de tout service public. Ce que nous contestons c'est qu'elle ne vienne pas servir dans les objectifs qui lui sont assignés, la prise en compte d'une demande, de besoins et de problématiques en progression.

Sans doute y-a-t-il nécessité de rééquilibrer, par exemple, le taux d'encadrement. Vous évoquez des variations dans les taux d'encadrement de nos agents de 1 à 44 agents pour un responsable.

Mais tout cela devrait conduire logiquement à augmenter et non à diminuer le nombre d'unités de coordination, de direction. Vous faites le contraire.

Avec vous, c'est toujours la même histoire - pas qu'avec vous d'ailleurs...-, on a le sentiment que vous prenez les mots à contre-sens, à contre-pied... On éloigne pour rapprocher, on fusionne pour plus de proximité, on agglomère pour préserver les identités et les spécificités.

Nous avons une toute autre démarche expliquant notre avis a priori très réservé sur ce projet.

Nous serons donc extrêmement vigilants comme ne manqueront pas de l'être les élus municipaux et les usagers qui attendent beaucoup de notre collectivité, concernant ce projet de réorganisation.

Pour l'heure, nous notons comme un engagement ferme votre garantie de maintenir les CMS actuels dans leur configuration et leur localisation. La mobilisation engagée depuis la fin juin n'y a peut-être pas forcément été étrangère...

Mais cela ne saurait être suffisant. Préserver les murs, les portes d'entrée, c'est déjà ça, il vous vaudra en préciser les contenus, donc les moyens.

La plupart des sujets inscrits à l'ordre du jour de nos conseils, comme toutes les études et ce que nous vivons dans nos communes démontrent à quel point il convient d'investir dans le champ social comme dans le champ éducatif. Cela doit être un objectif prioritaire à défaut de quoi on ne fait que répartir une pénurie certaine.

Une dernière remarque pour m'étonner, dans un domaine aussi sensible, de la précipitation avec laquelle ce projet a été enclenché. Et plein été sans un mot auparavant et avec un calendrier au pas de charge.

Il aurait été tout de même plus pertinent de débattre des orientations avec les élus du Conseil Départemental pour en saisir les attendus et les objectifs, avant de passer ainsi à la phase de réalisation pour s'en expliquer ensuite à rebours. .

Le débat d'aujourd'hui semble démontrer néanmoins l'esquisse d'une concertation, votre volonté de discuter, d'échanger, il serait donc cohérent que vous appliquiez cette démarche aux organisations syndicales de notre collectivité qui cherchent à vous rencontrer, sans succès depuis plusieurs semaines, au lieu de vous employer à saborder leur conférence de presse la semaine dernière.

Pour notre part, nous vous prenons au mot et sommes disponibles pour être associés aux différentes étapes de ce projet, en toute transparence.

Vous le savez, nous ne sommes pas de ceux qui versent dans l'immobilisme, nous sommes disponibles pour le mouvement, à l'innovation, à de nouvelles réponses, à faire preuve d'audace et de courage, de volonté politique.

Mais ce que nous défendons c'est que toute réforme doit être guidée par le progrès social et non par la régression ou la simple gymnastique comptable.